

## Accueil des réfugiés: de Palerme à Faux-la-Montagne, les villes en première ligne

PAR CARINE FOUTEAU

ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2016



À Saint-Brevin-les-Pins près de Nantes, le 3 novembre 2016. © Reuters

Face à des États défaillants, certaines municipalités, en France et en Europe, s'organisent pour venir en aide aux migrants. À l'occasion du sommet sur les réfugiés organisé samedi au Vatican, Mediapart est allé à la rencontre de maires solidaires.

Une trentaine de maires de villes européennes, parmi lesquels **Manuela Carmena** (Madrid) et **Anne Hidalgo** (Paris), ont rendez-vous avec le pape François ce samedi 10 décembre au Vatican pour parler de l'accueil des migrants. Au-delà de son aspect communicationnel, cette initiative révèle l'importance prise par les municipalités dans l'accueil des réfugiés au cours des derniers mois.

Alors que les États paraissent coincés dans leur rôle de garde-frontière, en écho à des opinions publiques perçues comme hostiles, les villes s'imposent comme ce nouvel acteur incontournable sans lequel rien ne se ferait.

Des réseaux de « *villes-refuges* » voient le jour partout en Europe, partageant leurs bonnes pratiques, tandis qu'en France, la prédiction de Laurent Wauquiez, le président LR de la région Auvergne-Rhône-Alpes, relayée entre autres par son collègue de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur Christian Estrosi, de voir naître des « *mini-Calais* » dans le sillage du « *démantèlement* » de la « *jungle* » de Calais, ne s'est pas réalisée. Malgré la polémique, qui a enflammé l'espace politico-médiatique et provoqué des incidents

ici et là, les communes sollicitées pour accueillir des réfugiés ont répondu présent à de rares exceptions près.



Des migrants hébergés au centre d'accueil et d'orientation (CAO) de Saint-Brevin-les-Pins près de Nantes, le 3 novembre 2016. © Reuters

Les différences d'approche entre les villes et les États sont apparues avant même le début du plus important exode migratoire qu'ait connu l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. De longue date, Giusi Nicolini, la maire de Lampedusa, témoigne de l'hospitalité dont font preuve ses 6 000 administrés (*lire notre entretien dans lequel elle dénonce un « holocauste moderne en train de se dérouler en Méditerranée » et l'« inhumanité » des politiques européennes*). De par sa situation géographique, l'île italienne, située à mi-chemin entre la Sicile, Malte et la Tunisie, a vu les catastrophes s'enchaîner : les naufrages, les corps retrouvés dans les cales des bateaux, les rescapés meurtris. Malgré les risques, les pêcheurs ont toujours apporté leur aide.

Alors que les gouvernements détournaient le regard, Lampedusa, porte d'entrée dans l'Union européenne des migrants subsahariens depuis au moins deux décennies, n'a jamais flanché ; y compris en 2011 lorsque les Tunisiens, profitant d'une moindre surveillance policière de leurs côtes, ont débarqué par milliers, leur nombre avoisinant momentanément celui des habitants de l'île. Non loin de là, Riace en Calabre s'est rendu célèbre dès la fin des années 1990 en installant des réfugiés dans des maisons laissées à l'abandon. Alors que le village était déserté par ses habitants, il a repris vie avec l'arrivée de ces nouveaux venus kurdes, éthiopiens, érythréens et somaliens.

Au printemps 2015, les trajectoires migratoires se sont réorientées vers l'Europe orientale, à la suite de l'intensification de la guerre en Syrie et des tensions en Afghanistan. Les traversées via la mer Égée se sont

multipliées, et les maires des îles grecques ont pris le relais. Celui de Lesbos a rapidement fait savoir qu'il ne pourrait accueillir aussi dignement les familles fuyant les bombardements sans la solidarité des habitants et des bénévoles venus à la rescoufse. Dans un **entretien à Mediapart**, Spyros Galinos avait exigé de toute urgence l'ouverture d'un « couloir de sécurité » entre la Turquie et la Grèce, pour empêcher les naufrages à répétition. En vain. En l'absence de réaction de l'UE, ce maire s'est retrouvé pendant de longs mois seul à gérer une crise mondiale.

Face à la défaillance d'États pourtant compétents en matière d'asile et d'hébergement, les villes accueillantes se sont peu à peu organisées. Des villes-frontières, comme Lampedusa et Lesbos, percutées de plein fouet, mais aussi des villes de transit sur les parcours migratoires. Ce n'est pas un hasard si cette unité urbaine a émergé comme lieu d'action essentiel. « *Historiquement, les pratiques d'hospitalité se sont tissées à cet échelon-là. Beaucoup de villes ont une mémoire de l'accueil vivante, humaine et partagée, tandis que les États ont une conception de l'asile institutionnelle et dépersonnalisée* », indique Filippo Furri, membre de Migreurop, qui consacre sa thèse en anthropologie à l'université de Montréal à la notion de ville-refuge.

« *Du côté des villes, poursuit-il, des échanges interpersonnels sont possibles, une "incorporation" dans la communauté est envisageable, les réfugiés sont libres de rester ou repartir, du commun se crée, un risque est pris de part et d'autre ; les gouvernements, de leur côté, se comportent en gestionnaires : ils "déplacent" les réfugiés comme lors du "démantèlement" de Calais, les "mettent à l'abri" à coups de bâton, organisent leur renvoi "volontaires" forcés, anonymisent leurs histoires, les traitent comme des numéros.* » Selon lui, deux visions s'opposent : celle, violente, du pouvoir central qui ordonne des réquisitions et ouvre des camps ; et celle, vertueuse, des villes-refuges, qui tentent d'organiser les conditions d'une présence solidaire, non imposée, non assistée, non gérée. « *Les communautés locales vivent d'autant mieux l'accueil*

*qu'elles l'ont décidé et préparé* », observe-t-il, notant que « *le mécontentement des habitants surgit lorsque les décisions sont prises sans concertation* ».

Ville-refuge depuis sa fondation, Venise intéresse tout particulièrement le chercheur. « *Ses premiers habitants étaient des gens des terres venus sur les îles pour échapper aux "barbares"*, rappelle Filippo Furri. Ville libérale, Venise s'est ensuite distinguée en accueillant des "hérétiques". Puis, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, des zones franches y ont été créées pour faciliter la venue des commerçants de passage. » « *Plus récemment, dans les années 1992-93, les conseils de quartier ont été sollicités à propos de l'accueil des réfugiés de la guerre des Balkans. La prise en charge de ces populations par les institutions locales a permis leur intégration* », observe-t-il.

Une des nouveautés de la période contemporaine réside dans la constitution de réseaux. En Europe, l'une des **premières initiatives** collectives est née de l'**appel lancé en septembre 2015** par la maire de Barcelone, Ada Colau, issue du mouvement des Indignés. « *Bien qu'il s'agisse d'une compétence des États et de l'Europe, depuis Barcelone, nous ferons tout ce que nous pourrons pour participer à un réseau de villes-refuges* », a-t-elle affirmé en référence à la mobilisation, vingt ans plus tôt, du **Parlement des écrivains** en faveur des écrivains, intellectuels et artistes menacés de mort dans leur pays d'origine. Initiée par des personnalités telles que **Jacques Derrida**, Édouard Glissant, Pierre Bourdieu, Salman Rushdie et **Christian Salmon**, cette expérience actait l'incapacité des États à protéger des individus persécutés en raison de leurs idées et appelait les villes à redonner sens à leur ancestrale mission d'hospitalité. Lors d'un échange organisé par Mediapart au festival d'Avignon l'été dernier entre la maire de Paris et le philosophe **Étienne Balibar**, ce dernier avait rappelé que « *les villes et les cités, grandes ou petites, qui constituent le corps politique dans lequel nous vivons localement, nationalement et trans-nationalement, ne peuvent pas tout* » mais qu'elles « *ont un rôle éminent à jouer dans la période*

*qui vient* » et constituent donc un « *des recours dans la situation d'effondrement d'un certain nombre de mythes et d'institutions* ».

À Barcelone, le projet, début 2016, d'accueillir une centaine de réfugiés coincés à Athènes n'a pu voir le jour en raison du refus du gouvernement conservateur de Mariano Rajoy de donner son aval ; mais hors État, la création d'un registre des habitants disposés à offrir une chambre ou apporter une aide a connu un succès immédiat. Des villes comme Valence, Pampelune, Saragosse, La Corogne et Malaga ont suivi le mouvement en mettant à disposition des centres d'hébergement et/ou des travailleurs sociaux et en demandant aux banques de céder certains de leurs logements laissés vacants par la crise immobilière (*lire à ce sujet le livre de Ludovic Lamant, Squatter le pouvoir, Les mairies rebelles d'Espagne, Lux, novembre 2016*).

En Italie, plusieurs maires siciliens ont fait entendre leur voix, comme celui de Palerme, **Leoluca Orlando**, qui a élaboré une charte faisant de la mobilité internationale un droit humain inaliénable et a déclaré citoyens honoraires tous les habitants de Palerme, y compris les migrants. Ce maire membre du parti Rivoluzione civile (centre-gauche), qui s'est fait connaître dans les années 2000 pour son engagement dans la lutte antimafia, milite activement pour l'abolition du permis de séjour, qu'il considère comme une « *nouvelle forme d'esclavage pour les gens qui arrivent* ». Les Palermitains, martèle-t-il, ne sont pas seulement les habitants nés sur place, mais aussi ceux qui y vivent, quels que soient leur parcours et leurs racines.

### « Sans eux, nous serions morts »

En France, c'est le maire de Grande-Synthe, à quelques dizaines de kilomètres de Calais, **Damien Carême** (EELV), qui a fait le premier pas. Longtemps seul dans sa démarche, il se retrouve désormais nominé à l'élection de « *meilleur maire du monde* » organisée par l'ONG City Mayors Foundation, qui doit rendre son verdict en janvier 2017. Lorsqu'il a décidé, avec l'appui de Médecins sans frontières (MSF), de construire un camp de réfugiés aux normes

internationales, le ministère de l'intérieur a d'abord refusé de le soutenir. Après des mois de négociations, l'État a compris qu'il était de son intérêt de participer au projet et a accepté de le financer partiellement.

La ville de Paris a essayé de ne pas se laisser distancier en ouvrant, en novembre 2016, un « **camp humanitaire** » à la porte de La Chapelle visant à éviter la reconstitution de camps de fortune dans la capitale. Cherchant à se démarquer d'une politique d'asile française peu attractive à l'égard des réfugiés, Anne Hidalgo (PS) a cosigné une tribune avec les maires de New York et de Londres, Bill de Blasio et Sadiq Khan, parue dans le *New York Times* et titrée « *Nos immigrants, notre force* ». En appelant les États à faire davantage preuve « *d'ouverture et de solidarité envers les réfugiés* », ces maires ont trouvé là un moyen d'accroître leur notoriété.

Mais la réalité de l'aide se construit de manière moins visible dans la plupart des villes et villages de France. Pour concrétiser ce mouvement, la Ligue des droits de l'homme (LDH) a récemment lancé un appel, intitulé « **Je soutiens l'accueil des migrantes et des migrants !** » et signé par plus de 600 élus locaux. « *Certains maires ont dans un premier temps refusé de signer dans la mesure où ils préféraient avancer discrètement sans se faire repérer. Puis les choses se sont débloquées* », analyse Françoise Dumont, présidente de la LDH, qui considère ce texte comme un moyen pour contrecarrer la charte « *Ma commune sans migrant* » que le Front national fait circuler dans les conseils municipaux. « *L'objet était aussi de valoriser les expériences positives dont personne ne parle. Il y a une responsabilité des médias à ne braquer les projecteurs que là où ça se passe mal* », souligne-t-elle.

Parmi les maires signataires de l'appel de la LDH, certains sont en lien avec l'État, d'autres pas. À partir de l'automne 2015, en effet, les pouvoirs publics ont commencé à ouvrir des centres d'accueil et d'orientation (CAO) partout sur le territoire pour héberger temporairement les exilés ayant trouvé refuge dans les rues de Paris ou la « *jungle* » de Calais. 36 000 personnes ont ainsi été « *mises à*

*l'abri* » en un an, selon la ministre du logement **Emmanuelle Cosse**, en attendant d'être transférées, en fonction de leur situation administrative, vers des centres d'hébergement pour demandeurs d'asile (Cada) ou des centres d'hébergement d'urgence (CHU).

À Faux-la-Montagne, village de 409 habitants dans la Creuse, l'aide s'est construite hors des sentiers battus institutionnels. L'autogestion a prévalu. Dans le cadre de leurs assemblées, les villageois ont décidé de « faire quelque chose ». « *On s'est dit que si chacune des 35 000 communes de France accueillait une personne, tout se passerait bien* », relate la maire Catherine Moulin. « *On a su qu'un réfugié hébergé dans le Cada de Peyrelevade, en Corrèze, à 13 kilomètres de chez nous, venait d'être débouté et qu'il allait se retrouver à la rue, nous avons donc décidé de le recevoir à Faux-la-Montagne* », explique-t-elle. Un particulier s'est proposé pour loger jusqu'à l'été ce ressortissant de la République démocratique du Congo. Un maillage d'accueil s'est mis en place à son arrivée : propositions de covoiturage, invitations à dîner. « *Notre région a toujours accueilli des nouveaux venus : ces derniers temps, ce sont des néoruraux, dans les années 1970, c'étaient des hippies. On s'est toujours dit que sans eux, nous serions morts* », dit la maire, qui rappelle que Peyrelevade a sauvé son école grâce aux familles hébergées dans son Cada de 60 places.

L'impulsion a été différente à Campôme, village tout aussi isolé de moyenne montagne dans les Pyrénées-Orientales. Avec ses 110 habitants, il a accueilli pendant plusieurs mois 17 réfugiés venus de Calais, soit 20 % de sa population. Le maire Christophe Carol se souvient encore du coup de téléphone de la sous-préfecture de Prades, un samedi de février 2016, lors de la première phase du démantèlement de la « jungle ». « *Il nous a sollicités en urgence pour que nous mettions à disposition un centre de vacances que nous utilisions peu, sauf l'été, et que nous le transformions en CAO.* » Après avoir consulté ses adjoints, il donne son feu vert dans la journée.

« *Les habitants ont été pris de court* », admet-il. « *C'est bien beau de voir des réfugiés aux actualités, c'en est une autre de les voir débarquer aux portes*

*du village* », consent-il. La première réunion fut « *un peu houleuse* ». Puis, rapidement, « *les liens se sont tissés* ». « *On a organisé une petite fête, sorte d'auberge espagnole où chacun apporte ce qu'il souhaite. Des musiciens ont animé la soirée. Il y avait la barrière de la langue, mais la plupart des habitants sont venus, c'était très chaleureux.* » « *L'hiver, les gens sortent moins de chez eux, le village vit au ralenti, on se croise, mais on ne s'arrête pas. La présence de ces personnes a changé l'ambiance. Ils disaient bonjour, aidaient les personnes âgées à faire leurs courses, donnaient des coups de main.* » Ils ont déposé leur demande d'asile, et ont fini par être transférés dans des Cada dans les alentours. « *On les regrette* », assure le maire. « *J'ai entendu des gens dire qu'ils leur manquaient !* »

Si la sous-préfecture sollicitait de nouveau la commune, « *nous serions partants* », assure Christophe Carol, sans étiquette partisane. Comme à Faux-la-Montagne, l'histoire migratoire a son importance : « *Nous sommes un village catalan, nous avons accueilli, c'était un devoir moral, des réfugiés espagnols fuyant le franquisme* », souligne-t-il. « *Les jeunes migrants ont été surpris en arrivant chez nous. On peut même dire que ça a été un choc : ils pensaient arriver à Marseille ou Bordeaux ! Ils se sont un peu ennuyés au début, mais finalement ils avaient l'air content et ont promis de revenir nous rendre visite !* »

Au Vigan, dans le Gard, l'idée est venue au printemps 2015 à la suite d'une rencontre avec l'ONG Amnesty International. À l'unanimité, le conseil municipal a proposé de mettre à disposition des logements communaux. L'État a été informé de cette offre. En vain, jusqu'à l'appel de la sous-préfecture en décembre 2015. Dix places en CAO ont alors été créées. Depuis, le centre, constitué d'appartements répartis dans la ville, remplit son office : les réfugiés – des Kurdes, des Afghans, des Érythréens, des Soudanais – s'y relaient pour quelques semaines, quelques mois tout au plus, le temps d'entamer leur demande d'asile.

À Avranches, en Normandie, la démarche a été initiée par l'association France terre d'asile, qui gère pour l'État des Cada partout en France. Le maire David Nicolas, élu sur une « liste plurielle » en 2014, s'est laissé convaincre. Des réunions publiques ont été organisées pour accompagner la décision du conseil municipal. « *Le financement étant assumé par l'État, cela ne coûte rien à la ville, si ce n'est quelques moyens humains en accompagnement social. Le bénéfice est plus important : l'arrivée des 90 migrants nous a apporté une vraie ouverture d'esprit* », indique le maire. « *Avec ses 8 000 habitants, Avranches est passée du statut de petite commune de province pour qui la misère du monde est quelque chose de lointain à une ville qui prend sa part de responsabilité dans une crise mondiale* », poursuit-il, fustigeant ces maires qui se réfugient derrière le « Not in my BackYard ».

Celui de Maurepas (LR), dans les Yvelines, est l'un de ceux-là. Quand le gymnase de sa commune a été réquisitionné, en novembre 2016, pour accueillir des migrants réfugiés à Paris près du métro Stalingrad, il s'est interposé physiquement, avec des élus de sa majorité, pour les empêcher de sortir du bus. L'association désignée pour s'occuper d'eux a été contrainte de trouver une solution de repli en les conduisant dans une salle des fêtes à proximité, dépourvue d'équipements sanitaires. Face à cette hostilité, la maire (PCF) de La Verrière, Nelly Dutu, a proposé de mettre à disposition les vestiaires et les douches de son gymnase de la Fraternité. Outre les élus, les habitants de cette ville, plus pauvre que sa voisine, se sont mobilisés pour apporter du savon, des serviettes, des couvertures, et organiser un banquet. Répartis dans des centres d'accueil, les réfugiés ont depuis quitté les lieux. La Verrière se propose de poursuivre l'expérience en ouvrant ses portes à quelques familles mais, pour l'instant, la préfecture lui rétorque qu'elle recherche des solutions pour des groupes plutôt que pour des individus.

## « C'est de l'énergie positive ; financièrement, cela ne coûte rien, ou marginalement, à la ville »

À Grenoble, où la majorité municipale est constituée de personnes élues sur la liste « Rassemblement citoyen, de la gauche et des écologistes » menée par Éric Piolle (EELV), les enjeux se posent à une autre échelle. Là aussi, l'État apparaît en retrait. La dynamique est née de la volonté des citoyens eux-mêmes, comme l'explique Claude Coutaz, conseiller municipal particulièrement impliqué dans l'accompagnement des réfugiés.

Il rappelle que la ville a voulu participer au « *réseau des villes solidaires* » lancé par des élus PS en septembre 2015, mais que rien ne s'est passé de ce côté. Il n'a pas non plus vu la concrétisation de la promesse du ministre de l'intérieur d'alors, Bernard Cazeneuve, d'attribuer aux communes 1 000 euros par hébergement créé. « *Pareil pour les CAO. Nous avons fait savoir que nous avions des possibilités, mais la préfecture n'est pas revenue vers nous* », constate l'élu.

Pendant ce temps, le projet initial prospère : la « plateforme migrants » continue de mettre en lien les citoyens et la trentaine d'associations solidaires afin de proposer aux réfugiés des aides aussi diverses que des vêtements ou des cartables, des sorties en montagne ou des logements. « *C'est de l'énergie positive ; financièrement, cela ne coûte rien, ou marginalement, à la ville* », observe l'élu. « *L'hébergement est une compétence de l'État, il ne faut pas l'oublier ; il n'y a aucune raison que la ville se substitue à lui, de toute façon nous n'en avons pas les moyens. Et pourtant, c'est désespérant : la puissance publique préfère être condamnée à des astreintes devant le tribunal administratif plutôt que de trouver des solutions pérennes* », regrette Claude Coutaz qui s'inquiète des orientations prises par les CAO. « *Ces lieux sont a priori une bonne chose, puisqu'ils permettent aux réfugiés de se reposer et de réfléchir à leur parcours.*

*Mais attention à ce qu'ils ne se transforment en piège : il ne faudrait pas qu'ils soient un sas avant la réadmission ou l'expulsion », dit-il.*



À Saint-Brevin-les-Pins près de Nantes, le 3 novembre 2016. © Reuters

À Saint-Étienne, le maire LR Gaël Perdriau fait figure d'exception au sein de sa famille politique. Dès septembre 2015, il a fait savoir au ministère de l'intérieur qu'il était prêt à participer. « *Cette décision, je l'ai prise en conscience, sans m'occuper de ce que pouvait être la ligne du parti. J'ai été touché au plus profond de moi lorsque j'ai vu ces personnes en danger de mort fuyant leur pays* », dit-il. Après avoir réuni les bailleurs sociaux, les associations, les centres sociaux et quelques entreprises, il a été en mesure d'accueillir trois mois plus tard une trentaine de réfugiés syriens, irakiens et érythréens dans des logements répartis dans la ville.

L'intervention de l'État, il la juge « *constructive* ». Le financement de l'hébergement étant pris en charge par l'administration centrale, le coût pour la ville est « *proche de zéro* ». « *Ce n'est pas une question d'argent, mais de sensibilité* », assure Gaël Perdriau, qui indique avoir reçu de la part des habitants aussi bien des témoignages d'encouragement que des lettres d'insulte. « *Pour être crédible, estime-t-il, la seule chose que je demande au gouvernement, c'est de réduire les délais d'instruction des demandes d'asile afin que les personnes déboutées puissent être effectivement*

*reconduites à la frontière, ce qui n'est pas le cas le plus souvent. C'est dommageable, parce qu'ensuite les personnes, pour survivre, n'ont d'autre choix que de voler et squatter. Or les comportements illégaux montent les gens les uns contre les autres.* »

Aussi sincères soient-ils, tous ces engagements municipaux ne se valent pas, selon le chercheur Filippo Furri, qui observe, ici et là, un usage promotionnel du concept de ville-refuge. Un exemple parmi d'autres : Barcelone et Paris. « *Le camp parisien qui vient d'ouvrir à la porte de La Chapelle n'est pas un lieu d'hospitalité stricto sensu : les personnes ne peuvent y rester qu'une dizaine de jours, avant d'être triées en fonction de leur situation administrative et d'être envoyées vers telle ou telle destination. En parlant de camp, la ville intègre la logique du camp, qui met à l'écart, dépessoalise. Cette proposition n'a rien à voir avec celle de Barcelone où les citoyens sont interpellés pour mettre à disposition des chambres, des appartements ou des espaces partagés. L'objectif de ce modèle est de faire vivre les réfugiés au milieu des autres habitants afin de favoriser les échanges durables et d'éviter les ghettos.* »

À un moment où les exécutifs parviennent de plus en plus difficilement à obtenir l'adhésion des électeurs, les municipalités engagées dans l'accueil considèrent qu'en revivifiant l'entraide entre les habitants et les nouveaux venus, elles redonnent sens à la citoyenneté locale et s'assurent la confiance de leurs concitoyens. Les cas, finalement rares, de manifestations d'hostilité, montrent quant à eux d'une part que les réfugiés n'ont pas mis la France à feu et à sang, malgré les scénarios catastrophes annoncés, et d'autre part que la haine de l'autre a tendance à se résorber avec l'expérience concrète de la solidarité.

**Directeur de la publication :** Edwy Plenel

**Directeur éditorial :** François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Bralon 75012 Paris

**Courriel :** contact@mediapart.fr

**Téléphone :** + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie :** + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur :** la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Bralon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Bralon, 75012 Paris.